

Cahier des charges de l'Appel d'Offres Structurant "Santé, Cancer, Environnement et Exposome" 2021 du Cancéropôle Grand Ouest



1. Contexte de l'appel à propositions

Depuis son émergence, les quatre Régions constitutives du Cancéropôle Grand Ouest (CGO): Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes ont apporté sous diverses formes des financements permettant au CGO de structurer la recherche en cancérologie en faisant émerger des équipes de recherche nouvelles, des plates-formes ou plateaux techniques mutualisés, ou en incitant à des regroupements d'équipes ou de moyens existants afin de générer une plus-value dans le domaine de la recherche en cancérologie.

Mais comme vous le savez depuis la dernière réforme territoriale, font partie du territoire CGO la Bretagne, le Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire : ainsi ces **trois Régions** souhaitent continuer de soutenir une politique scientifique du Cancéropôle orientée vers l'**émergence** de programmes originaux **spécifiques à l'interrégion** Grand Ouest, permettant de valoriser les ressources interrégionales tout en renforçant son image propre, sous la forme de projets ou de consortium d'équipes individualisés et sélectionnés chaque année.

Il a donc été décidé de lancer un appel à projets visant à financer **un projet** «**Santé, Cancer, Environnement et Exposome**» original et ambitieux de nature à faire émerger et à structurer une image spécifique de l'inter-région Grand-Ouest.

2. Les objectifs de l'appel à propositions

Permettre l'émergence d'un projet inter-régional original et compétitif au niveau européen en générant le rapprochement d'équipes de recherche et de cliniciens provenant du tissu régional scientifique (laboratoires des EPST ou équipes labellisées), hospitalier (public ou privé orienté vers l'innovation).

Le projet devra être original : le projet ne doit pas exister ailleurs, et s'il entre dans des programmes labellisés « Investissements d'Avenir » ou s'il implique des équipes partenaires de tels programmes, il devra être un projet spécifique "cancer" et justifier l'absence de recouvrement de financements. Il diffère des projets présentés dans le cadre des PHRC.

Il devra porter (ou générer) une spécificité Grand Ouest, et sa capacité à structurer l'image du Grand Ouest dans le domaine de la recherche sur le cancer fera partie des critères de jugement.

Il devra être capable de motiver, d'agréger et d'orienter vers le cancer des équipes existantes des trois régions, équipes actuellement impliquées dans des domaines biologiques, des disciplines autres que le cancer, et de les fédérer au sein de programmes définis.

Le projet devra être multidisciplinaire

3. Le champ de l'appel à propositions

L'exposition chronique de l'Homme à des agents environnementaux (agents physiques ou chimiques, infectieux, contaminants alimentaires ...) peut avoir un impact sur sa santé. Ces agents, selon la durée, mais aussi la fenêtre d'exposition en particulier pendant la période péri-natale, sont de plus en plus souvent impliqués comme (co)acteurs du développement d'un très grand nombre de processus pathologiques dont notamment le cancer.

Dans un tel contexte, le Cancéropôle Grand Ouest souhaite soutenir un projet de recherche structurant visant à une meilleure compréhension des modes d'action de ces agents environnementaux, seuls ou associés, dans le cancer.

Ces projets doivent être portés par au moins trois équipes de recherche (une dans chaque Région) de disciplines différentes favorisant ainsi l'interdisciplinarité y compris entre la biologie et les sciences humaines et sociales (SHS). La prise en compte de la notion d'exposome est fortement encouragée.

L'objectif est de promouvoir à terme une politique de prévention des pathologies liées à une exposition environnementale.

Sont éligibles, les projets portant sur les aspects translationnels et intégrés de la physiopathologie, projets qui devront inclure un workpackage SHS (incluant les sciences économiques et sociales).

4 - Modalités de l'appel d'offres

Le projet devra être interrégional. Il pourra impliquer des équipes nouvelles par rapport au Cancéropôle, qui le rejoindront alors. Il peut être transversal au sein du Cancéropôle, et non nécessairement liés aux réseaux thématiques actuellement définis.

Le montant maximal des crédits accordés ne pourra pas excéder **325 000 € HT**

5 - Critères d'éligibilité

La durée du projet n'excèdera pas 24 mois et les financements pourront être éligibles sur une durée maximum de 3 ans (36 mois). Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

Cet appel d'offre est ouvert aux équipes du CGO.

Le projet devra être **structurant** au niveau de l'interrégion, associant des équipes **des 3 Régions constitutives du Cancéropôle** Grand Ouest, et potentiellement des plateformes ou plateaux techniques.

Le projet devra être pluridisciplinaire et transversal, associant des équipes de recherche appartenant à des disciplines différentes, des unités de recherche et/ou d'organismes différents et/ou des équipes de recherche clinique.

Les équipes appartiendront à des organismes publics de recherche (EPST, EPIC, ...), des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles), des établissements de santé publics et/ou privés.

Le projet devra être structuré en workpackage ; au moins 1 des workpackage devra être consacré aux SHS.

Cependant les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures au CGO assureront leur propre financement.

Le porteur de projet, apte à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du programme, devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes.

Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats.

Un calendrier de rendu des programmes devra être présenté.

La contribution attendue des différents partenaires sera clairement identifiée avec un échéancier détaillé du déroulement des opérations. Les besoins et les procédures d'accès au(x) plates-forme(s) devront être identifiés.

Seront pris en compte :

L'excellence de la production scientifique des équipes participantes.

L'originalité du projet, son caractère innovant, la qualité du continuum recherche cognitive / recherche clinique.

L'inscription dans une perspective d'innovation et de transfert des résultats de la recherche vers le malade¹.

Le développement d'un partenariat avec le monde industriel (groupes pharmaceutiques et diagnostiques, start-up de biotechnologie/santé), conduisant à un transfert technologique et à la valorisation des innovations.

¹ Selon la définition du groupe de travail sur la recherche translationnelle du National Cancer Institute aux Etats-Unis – TRWG. www.cancer.gov/trwg : « la recherche translationnelle permet le passage des découvertes scientifiques issues des études menées en laboratoire, dans les services cliniques ou au contact des populations, aux applications pratiques, afin de réduire l'incidence des cancers, la morbidité et la mortalité. »

6 Evaluation

L'évaluation des projets sera internationale (2 experts) et nationale (un expert n'appartenant pas au CGO). Les recommandations apportées aux experts correspondront aux objectifs de l'appel d'offres structurant.

La direction du CGO présentera les résultats des expertises aux régions et à un collège de trois personnalités extérieures au CGO (sélectionnés sur la base de leur aura scientifique dans le domaine du cancer et de leur expérience de la gestion de la recherche) lors d'une réunion au cours de laquelle les porteurs de projets présélectionnés seront audités. Les projets seront classés selon des critères de la politique interrégionale et un seul projet sera retenu.

La décision finale sera prise en début d'année 2022, lors des Commissions Permanentes des Régions qui informeront les organismes gestionnaires désignés dans le dossier.

Critères d'évaluation

- Position du projet au niveau national et / ou international et possibilité de répondre à un appel d'offres de l'union européenne et/ou de participer à un consortium international, trajectoire scientifique, articulation avec les projets déjà soutenus dans le cadre des appels à projets CGO et diversification des financements.
- Forces et faiblesses
- Probabilité de réussite
- Adéquation entre le porteur principal / ou le groupe de recherche au programme proposé
- Complémentarité des différentes équipes associées au projet et valeur ajoutée liée à l'organisation du projet.
- Crédibilité et cohérence de la démarche de structuration interrégionale
- Fédération des équipes à l'intérieur ou à l'extérieur du CGO
- Capacité de transfert de la recherche fondamentale en retombées cliniques
- Management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes, planification de la production de documents de synthèse, de la tenue des réunions de suivi et de la mise en forme des résultats
- Crédibilité du calendrier du projet et justification du financement demandé

Financement

Les financements disponibles seront susceptibles d'être votés par les 3 Régions au cours du premier semestre 2022. Le financement attribué à chaque projet sera apporté sous la forme d'une subvention.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement et divers consommables.
- Equipements scientifiques (excluant les dépenses de « tout venant », par exemple des ordinateurs portables standards) : l'achat de matériel informatique sera autorisé mais uniquement s'il est couplé avec le fonctionnement d'un appareillage.
- Missions.
- Prestations de service.
- Du personnel scientifique non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants). Le recrutement de doctorants ne sera pas financé.

Remarque : l'intégralité des aides régionales octroyées aux établissements bénéficiaires devra être affectée aux équipes scientifiques et couvrir uniquement les coûts **additionnels** induits par la mise en œuvre du projet. La ponction, pour frais de gestion ou pour tout autre motif, opérée par l'organisme de tutelle sur les aides régionales, entraînant une utilisation des fonds publics alloués autre que celle définie dans les actes produits par l'administration régionale, qu'elle intervienne a priori ou a posteriori de l'acte d'attribution, n'est donc pas autorisée.

Calendrier de l'appel d'offres structurant

« Santé, Cancer, Environnement et Exposome » – CGO / Régions 2021

3 mai 2021	Lancement de l'appel d'offres
Vendredi 11 juin 2021 - midi	Dépôt de la lettre d'intention à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com Nota Bene : la lettre d'intention sera utilisée à des fins de présélection des projets <i>La lettre d'intention comprendra un résumé en anglais (à l'attention des experts) et un résumé en français (à l'attention des Régions)</i>
Mercredi 21 juillet - midi	Dépôt des projets finalisés au CGO (rédaction en anglais) à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com
Juillet 2021	Envoi des dossiers aux experts
Vendredi 10 septembre 2021	Retour des expertises internationales et nationales des projets
Jeu­di 23 septembre 2021	Comité de pilotage scientifique : étude des expertises des dossiers déposés pour sélection des dossiers à classer.
Jeu­di 21 octobre 2021	Audition par les Régions et le collège d'experts des porteurs des projets présélectionnés

Modalités de soumission

Le dossier de candidature sera rédigé en anglais. Il comprendra un résumé d'une page indiquant le responsable du projet, et un exposé synthétique du projet (en moins de 30 pages).

Il devra comporter l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du projet.

Pour la Région Pays de la Loire :

1/ l'avis du directeur de laboratoire de l'équipe ligérienne concernée et le cas échéant du responsable de l'établissement sera transmis à la Région.

2/ après le processus de sélection, les établissements bénéficiaires devront obligatoirement **déposer une demande dématérialisée sur le portail des aides de la Région.**



Le dossier sera soumis :

sous format électronique au CGO - mail : contact@canceropole-grandouest.com

Le format électronique comprend le descriptif du projet (Word) et l'annexe financière (Excel) qui devront être **fusionnés** en un seul document.

Renseignements et contacts au Cancéropôle Grand Ouest

Contact CGO : au 02.40.84.33.53 ou par e-mail : contact@canceropole-grandouest.com

Et pour toute question d'ordre technique ou administratif vous pouvez joindre les chefs de projet du Cancéropôle Grand Ouest

G. Cartron : gwenola.cartron@ico.unicancer.fr

M. Aubry : morgan.aubry@canceropole-grandouest.com

F. Léost : francoise.leost@univ-nantes.fr

A. Douaud-Lecaille : aurore.lecaille@canceropole-grandouest.com